

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'éducation

- Université de Bourgogne - UB

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences de l'éducation* proposée par l'université de Bourgogne a pour ambition de former aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de la formation, de l'animation et du travail social. Il s'agit d'une licence suspendue, c'est-à-dire accessible après un Bac+2, qui s'organise autour de deux parcours dont un à distance et l'autre en présentiel.

Cette formation est généraliste et offre des enseignements pluridisciplinaires liés aux approches classiques des sciences de l'éducation (philosophie, sociologie, histoire...) Le programme de formation s'articule autour de six Unités d'enseignements (UE) réparties dans le parcours en présentiel en trois blocs : mineures, majeures et méthodologie avec un volume horaire global de 500 heures.

Depuis 2009, la licence accueille en moyenne 240 étudiants par an (2/3 des inscrits suivent la formation à distance et 1/3 sont inscrits en présentiel).

Synthèse de l'évaluation

Les enseignements de cette licence sont cohérents avec les objectifs affichés pour les métiers de la formation et de l'éducation qui sont ciblés. Le public visé semble être majoritairement constitué de professionnels de l'éducation mais le dossier n'est pas suffisamment précis sur ce point. La formation reste attractive malgré la concurrence locale. En effet, il existe au niveau régional une licence équivalente proposée par le Centre universitaire catholique de Bourgogne dont une partie du programme est également dispensée à distance.

La formation est adossée à un laboratoire de recherche reconnu, l'Institut de recherche sur l'éducation : Sociologie et économie de l'éducation (IREDU - Equipe d'accueil EA 7318). La dimension internationale n'est pas suffisamment développée au regard du nombre d'accords signés (trois contrats Erasmus) et des chiffres indiqués pour la mobilité sortante et entrante des étudiants (deux étudiants ont été accueillis dans le cadre des accords Erasmus sur toute la période 2009-2015). Les partenariats avec les acteurs de l'environnement socio-économique sont inexistant.

L'équipe pédagogique est nombreuse et équilibrée. Elle reste cependant peu diversifiée puisque la plupart des intervenants sont des professionnels exerçant soit dans le milieu de l'Education Nationale soit dans des établissements d'enseignement supérieur. La licence est dirigée par un enseignant-chercheur de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) et le pilotage ne repose sur aucun conseil de perfectionnement ou structure équivalente.

Les effectifs de la licence sont relativement stables avec en moyenne 240 inscrits par an. Les taux de réussite restent faibles. Un étudiant sur deux, en moyenne, obtient son diplôme et près de la moitié des diplômés poursuit en master ce qui paraît insuffisant au regard des objectifs affichés pour cette licence. Aucune enquête d'insertion professionnelle n'a été réalisée jusqu'à présent.

Points forts :

- La formation est proposée à distance et en présentiel.
- Le nombre d'inscrits a augmenté au cours des deux dernières années du contrat quinquennal.

Points faibles :

- Le pilotage apparaît superficiel en raison de l'inexistence d'un conseil pédagogique, d'absence de dispositifs d'aide à la réussite ou encore du manque de suivi des étudiants et des diplômés.
- La professionnalisation des étudiants n'apparaît pas comme une priorité de l'équipe pédagogique.
- L'évaluation de la formation par les étudiants ainsi que les procédures d'autoévaluation ne sont pas mises en œuvre.
- Les liens avec l'environnement socio-économique sont ténus.
- Les enquêtes d'insertion professionnelle ne sont pas organisées.
- Les taux de réussite des étudiants ne sont pas satisfaisants.
- Le dossier d'évaluation soumis au Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) manque de précision.

Recommandations :

Le bilan de la licence *Sciences de l'éducation*, qui existe depuis 1985, n'est pas à la hauteur de l'expérience accumulée. Le programme des enseignements mériterait d'être actualisé et devrait tenir compte des évolutions de la discipline. Les partenariats académiques et socio-économiques pourraient s'étendre aux différents milieux concernés par les métiers visés. La mise en place d'un conseil de perfectionnement permettrait sans doute d'impliquer davantage les membres de l'équipe pédagogique dans le pilotage de la formation et de développer une véritable dynamique au profit des étudiants. L'accompagnement des étudiants contribuerait à améliorer les taux de réussite. Le suivi du devenir des étudiants et l'évaluation de la formation devraient être organisés. Une réflexion assortie d'actions concrètes en ce qui concerne la professionnalisation des étudiants semble également nécessaire (ex. susciter un projet de formation post-licence chez les étudiants,...)

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	L'organisation pédagogique repose sur un système majeures/mineures avec des enseignements inscrits dans le champ des sciences de l'éducation. Or, le principe même d'une mineure est de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences dans une discipline différente de leur discipline principale. Dans l'ensemble, les enseignements restent cohérents avec les objectifs de la formation.
Environnement de la formation	<p>Les enseignements dispensés dans le cadre de la licence s'appuient en partie sur les travaux menés au sein de l'Institut de recherche sur l'éducation : sociologie et économie de l'éducation (IREDU - EA 7318).</p> <p>Le dossier indique qu'aucune autre licence de <i>Sciences de l'éducation</i> n'est proposée au niveau régional alors que le Centre universitaire catholique de Bourgogne présente une formation équivalente.</p> <p>Des conventions de stage avec différents types d'établissements (scolaires, professionnels, nationaux, internationaux,...) sont mentionnées mais leur nature réelle n'est pas explicitée (ex : le nombre d'établissements ou encore la nature des organisations ne sont pas communiqués).</p> <p>Le positionnement de la formation est insuffisant au regard des éléments présentés dans le dossier.</p>
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique est constituée de 28 personnes : 15 Enseignants-chercheurs (EC) répartis entre 5 PU (Professeurs des universités) et 5 MCF (Maîtres de conférences), 1 doctorant, 1 allocataire, 1 ATER (Attaché temporaire de l'enseignement supérieur et de la recherche), 1 PRAG (Professeur agrégé) et 1 docteur ; 13 professionnels non enseignants-chercheurs dont 8 professionnels extérieurs à l'université exerçant pour la

	<p>plupart dans des établissements scolaires voire au sein du rectorat. Les enseignants-chercheurs sont principalement issus des sciences de l'éducation (3 autres champs disciplinaires sont représentées : philosophie, histoire et sciences de l'information et de la communication).</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit au moment des jurys et de la rentrée universitaire d'après ce qu'indique le dossier.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs de cette licence ont légèrement augmenté sur les deux dernières années par rapport à 2012 (nombre d'inscrits : 212 en 2012/2013, 229 en 2013/2014 et 263 en 2014/2015). Les taux de réussite sont faibles et varient entre 41% et 47% pour la période 2009-2013. Les taux de réussite ne sont pas communiqués pour les deux dernières périodes 2013-2014 et 2014-2015.</p> <p>Le taux de poursuite d'études en master au sein de l'établissement est de 23% sur toute la période 2009-2013, ce qui reste faible.</p> <p>Le dossier indique qu'aucune enquête d'insertion professionnelle n'est réalisée après la licence.</p>

Place de la recherche	<p>Les étudiants ont la possibilité de participer à des séminaires de recherche organisés par l'IREDU. Le volume horaire attribué aux enseignements de méthodologie de la recherche s'élève à 50 heures équivalent TD (Travaux dirigés) soit 10% du volume horaire global. L'absence d'informations concernant les modalités pédagogiques de la formation à la recherche ne permet pas d'apprécier les réels bénéfices pour les étudiants. Le dossier ne précise pas, par exemple, si les étudiants produisent un mémoire de recherche ou réalisent des enquêtes de terrain.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) présente une liste de compétences en lien avec des activités d'encadrement et d'exécution dans le domaine de l'enseignement, la formation ou encore le management.</p> <p>Les modalités favorisant l'acquisition et le développement des compétences visées pour cette formation ne sont pas précisées. Le dossier indique seulement que les étudiants peuvent participer à un module de préprofessionnalisation sans donner plus d'indications sur la nature ou l'organisation du dispositif mis en place.</p>
Place des projets et stages	<p>La politique des stages apparaît limitée. Le dossier indique que les étudiants peuvent réaliser un stage facultatif pendant leur année d'étude. Le nombre d'étudiants ayant exploité cette possibilité n'est pas précisé.</p> <p>Un stage optionnel d'observation d'une durée de 15 jours est également proposé dans le cadre du programme des enseignements. Ce stage peut être effectué dans un établissement scolaire ou professionnel et débouche sur la rédaction d'un rapport de stage. Aucun suivi des stagiaires ne semble organisé.</p>
Place de l'international	<p>Le programme de formation propose un enseignement en anglais d'une durée de 25 heures. Deux étudiants étrangers provenant d'Espagne ont suivi la licence. Malgré l'existence d'accords Erasmus, aucune mobilité sortante n'est signalée. Pour une formation qui existe depuis 30 ans, l'ouverture internationale reste insuffisante.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Il n'existe pas de dispositif d'aide à la réussite des étudiants alors que les taux de réussite et que les taux de poursuite d'études en master sont faibles.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les étudiants et les enseignants utilisent une plateforme d'enseignement en ligne (Plubel) mise à disposition par l'établissement à la fois pour la formation à distance et en présentiel. Il manque des informations pour apprécier la spécificité du parcours proposé à distance.</p> <p>Les modalités d'enseignement spécifiques ne sont pas renseignées (ex : le nombre de stagiaires de la formation continue ou de candidats à la Validation des acquis de l'expérience - VAE ne sont pas précisés).</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les examens terminaux sont privilégiés : 3/4 des enseignements sont validés par un écrit d'une durée variant entre 1 heure et 4 heures. Dans l'ensemble, les règles de délivrance des ECTS (<i>European credit transfer system</i>) sont cohérentes : 15 ECTS pour les UE majeures, 10 ECTS pour les UE mineures et 5 ECTS pour les enseignements méthodologiques.</p> <p>Concernant l'organisation des jurys, le dossier indique seulement que l'équipe pédagogique se réunit sans la présence des étudiants.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'Annexe descriptive au diplôme (ADD) est fournie. Cependant, la rubrique du dossier concernant le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas renseignée.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Aucune enquête d'insertion professionnelle n'est organisée. Les données concernant la poursuite d'études en master sont incomplètes (aucun chiffre n'est communiqué pour 2013/2014 et 2014/2015, analyses absentes). Le suivi des diplômés organisé par l'Observatoire des étudiants de l'université de Bourgogne paraît insuffisant.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le dossier ne mentionne pas l'existence d'un conseil de perfectionnement ou de structure équivalente. L'évaluation de la formation par les étudiants ainsi que les procédures d'autoévaluation sont absentes. Le pilotage de la formation semble défaillant voire inexistant au regard des informations fournies dans le dossier.</p>

Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

